



**Un pas de plus vers
un environnement
aérien durable**

SALON BUSINESS



*Profitez d'un cadre sur mesure
pour vos rendez-vous d'affaires,
dans votre tout nouveau salon*



AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA,
vous accueillir autrement...



SOMMAIRE

EDITORIAL

Se conformer aux exigences **04**

SALT NEWS

Un pas de plus vers un environnement
aérien durable **07**

Hommage solennel à feu Président
GNASSINGBÉ Eyadéma **08**

Le 08 Mars à la SALT **10**

Audit interne de sécurité **12**

La SALT célèbre le travail dans
la convivialité et la cohésion **14**

Sensibilisation à la problématique du genre **16**

Honneur aux collaborateurs admis à la retraite **18**

La SALT, active dans la campagne nationale
de reboisement **19**

Visite d'étude des officiers stagiaires à la SALT **20**

ZOOM SUR

Lieutenant-Colonel IDRISOU Abdou Ahabou, **23**
La nouvelle ère pour l'Aviation Civile au Togo

AERO NEWS

Renforcement des mesures de sauvetage **27**
en cas d'urgence

Cap sur le certificat d'aérodrome **29**

Nouvelles dispositions en vigueur **31**

Les aéroports du Mali s'inspirent
des pratiques togolaises **32**

HADJ 2024 **34**

Des inspecteurs plus performants
pour une sécurité renforcée **36**

Mission réussie des experts américains **38**

TRAFIC

Analyse du trafic aérien **40**

TOURISME

Sintou-Janjaagou **45**
Fête des moissons à Doufelgou

Evala : Source de fierté pour le peuple Kabyè **46**

A la découverte de la Maison des
Esclaves d'Agbodrafo **47**

STRATAGEME

Voyager en famille par Avion

CONTACTS UTILES

50

L'ESCALE, N°008/2^{ème} semestre 2024, N°0658/29/12/2023/HAAC
 Directeur Général : Général de Brigade ALLAHARE Dimini,
 Directrice de Publication & Rédactrice en Chef : Mme BOYODI M. Maléki
 Comité de Rédaction : Mme KODO Birénam, Mme BIYAO Nouratou,
 M. TOGBE Germain
 Contribution : Mme BOROZE Solange, M. BALI Koutiba

Infographie et Impression :
 Graphilys Communication
 Tirage : 2000 exemplaires
 Photographie : Nathaniel Georges,
 Millenium Production
 Email : escalesalt@gmail.com



EDITORIAL

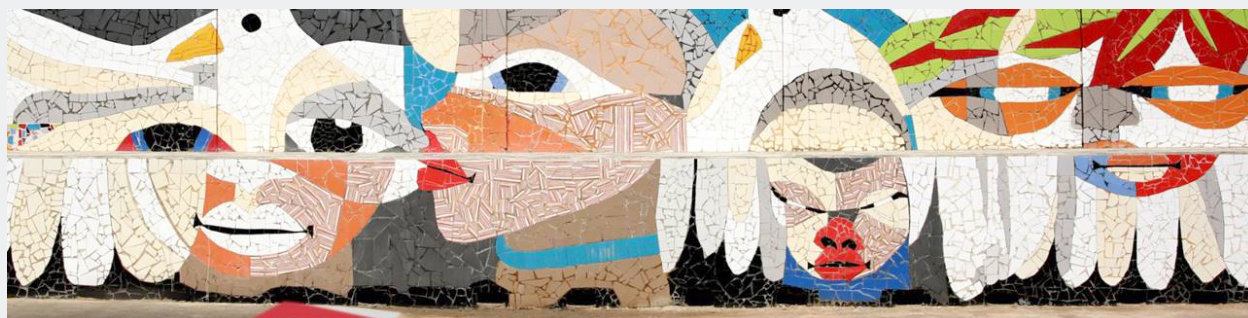


Se conformer aux exigences

Assurer la sécurité des passagers, du personnel aéroportuaire et des visiteurs est une priorité absolue pour la SALT, gestionnaire commercial de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE). Dans cet ordre d'idées, plusieurs initiatives récentes sont mises en œuvre pour renforcer la protection des installations et des générations futures.

Il s'agit, entre autres, de soutenir la croissance continue du transport aérien au Togo dans le respect des normes et standards de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI), tout en garantissant un environnement durable.

La conformité des exigences réglementaires est respectée au plus haut niveau, grâce à des inspections périodiques et méthodiques, visant à identifier les risques potentiels et améliorer de façon continue le Système de Gestion de la Sécurité (SGS) de l'aéroport de Lomé.



De plus, la SALT teste périodiquement le plan d'urgence de sécurité de l'AIGE, afin d'évaluer les capacités de sauvetage et de coordination des différents acteurs impliqués en cas de situation d'urgence.

Au regard de l'expertise du gestionnaire, de sa capacité d'innovation et des résultats obtenus, il a su se démarquer et occuper une place de choix dans un classement prestigieux des entreprises les plus dynamiques du Togo et de l'espace UEMOA.

renforcer la protection des installations et des générations futures

Ce succès est attribuable à une combinaison de savoir-faire, d'innovation et de professionnalisme. Chaque action entreprise reflète une volonté collective de maintenir des standards élevés de qualité et d'efficacité, tout en s'adaptant aux défis contemporains.

Identifier les risques potentiels et améliorer de façon continue le SGS

La présente édition offre une plongée détaillée dans l'actualité de la plateforme aéroportuaire de Lomé, explorant les progrès accomplis qui sont la preuve d'une trajectoire orientée vers l'excellence.

Que cette "escale", également disponible sur le www.aeroportdelome.com, soit pour vous une source d'inspiration et d'informations enrichissantes.

Bonne lecture !

Général de Brigade ALLAHARE Dimini

Directeur Général de la S.A.L.T





SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ - TOKOIN

GESTIONNAIRE DES AÉROPORTS DU TOGO

Déterminée à être un leader dans la transition vers un secteur aérien plus durable, en améliorant continuellement ses performances environnementales.

Axes :

- Définition de nouvelles pratiques et procédures effectives visant la gestion et la réduction des émissions
- Intégration progressive de technologies plus propres
- Sensibilisation du personnel aux gestes plus écologiques
- Mise en place d'un programme de compensation carbone



Aéroport International Gnassingbé Eyadéma, vous accueillir autrement...

www.aeroportdelome.com



SALT NEWS

Un pas de plus vers un environnement aérien durable



L'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), hub de référence en Afrique de l'Ouest, s'engage à devenir un leader dans la transition vers un secteur aérien plus durable, en améliorant continuellement ses performances environnementales.

C'est ainsi que l'AIGE a franchi avec succès le niveau 2 de réduction, dans le cadre de l'Accréditation Carbone des Aéroports (ACA), un programme de certification créé par l'ACI-Europe pour la gestion des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Pour atteindre ce niveau, la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), en collaboration avec ses partenaires de l'écosystème aéroportuaire, a mis en place un comité dédié à la planification, à la mise en œuvre et au suivi d'un plan global de gestion du gaz carbonique (CO₂).

Depuis 2016, l'AIGE s'efforce d'adopter des pratiques efficaces de gestion, de réduction et de neutralisation de son empreinte carbone. Cela inclut l'intégration progressive de technologies

plus propres et la sensibilisation de l'ensemble de son personnel aux gestes plus écologiques.

Les initiatives telles que l'identification des sources d'émissions, l'élaboration de stratégies de réduction et la compensation des émissions résiduelles témoignent de l'engagement résolu de l'AIGE à contribuer à un secteur aérien plus vert, pour préserver les générations futures.

En matière de gestion des déchets, la SALT collabore avec des prestataires de services pour le traitement des déchets biomédicaux et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Des poubelles dédiées aux déchets biomédicaux ont été stratégiquement positionnées dans les zones médicales, tandis que plusieurs points de collecte des DEEE ont été installés dans tout l'aéroport.

Pour l'avenir, l'aéroport de Lomé est déterminé à poursuivre ses efforts de réduction avec des projets d'installation de lampes solaires dans les jardins et les espaces publics, ainsi que le développement d'un champ photovoltaïque pour une production d'énergie solaire. ■





Homage solennel à feu Président GNASSINGBE Eyadéma

Le 5 février 2005 est une date ancrée dans la mémoire collective du peuple togolais. Elle marque à cet effet, la commémoration du rappel à Dieu du Père de la Nation, le feu Président GNASSINGBE Eyadéma.

En ce jour mémoriel de son 19^e anniversaire de décès, le personnel de la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) et l'ensemble des partenaires de la plateforme aéroportuaire, se sont recueillis devant le monument de l'illustre Homme d'État, le lundi 05 février 2024, dans le jardin de la Direction Générale, pour une cérémonie de dépôt de gerbe.

Aux côtés du Général de Brigade ALLAHARE Dimini, Directeur Général de la SALT, se trouvaient le Représentant de l'ASECNA auprès de la République Togolaise, Monsieur SUMSA Komla Amewokpo, le Directeur Général Adjoint de l'ANAC le Colonel BARARMNA-BOUKPESSI John, ainsi que de nombreuses personnalités issues du secteur aéroportuaire.

Pour parachever ce devoir de mémoire, la SALT qui a la charge éminente de la gestion du terminal aérien et international de Lomé, a rempli l'office de rénover le monument représentant le buste de l'illustre Homme d'État, dans ses jardins,

qui joutent l'enceinte principale de la Direction Générale.

Réalisée entièrement en marbre carrara et en marbre reconstitué par l'artiste SOGBADJI Emmanuel, cette sculpture de 1,06 m de hauteur est érigée sur un piédestal de 1,80 m constitué de 3 marches. Elle reste visible aux passants et visiteurs à travers une grille de 16 m sur 16 m, sur un parterre dont une partie est gazonnée et l'autre partie faite de décorations en pierre et en grains de verre.

Le nom et la présence du Président ÉYADÉMA à la porte d'entrée et de sortie du Togo, assurent la renommée et la visibilité du pays auprès de nombreux partenaires importants, qu'ils aient déjà connaissance ou qu'ils souhaitent découvrir le parcours exceptionnel de ce grand partisan de paix et de fraternité.

Diplomate des relations de bon voisinage dans les pays de la sous-région, il s'est révélé par son sens élevé du dialogue et de médiation. ■



Le 08 Mars à la SALT



Réfléchir, échanger, se mobiliser pour l'égalité entre les femmes et les hommes, établir un bilan sur la question de la place de la femme dans la société, tels sont les objectifs poursuivis par la journée internationale des droits de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, dans le monde entier, sous l'égide des Nations Unies.

Au Togo, dans le cadre de cette commémoration, les femmes de la Société Aéroportuaire de Lomé - Tokoin (SALT) se sont réunies le vendredi 08 mars 2024 à la Direction Générale. Elles ont célébré cette Journée mémorable placée sous le thème mondial, « **Investir en faveur des femmes : renforcer l'inclusion financière et la représentation des femmes dans la vie publique et politique** ».

C'était une opportunité pour la gente féminine de la SALT, de faire une rétrospection, d'approfondir la réflexion sur la situation des femmes, ainsi que leur implication au sein de la société car celle-ci leur offre l'occasion de placer l'égalité des sexes, les droits des femmes et l'autonomisation des femmes, au cœur des stratégies du développement du pays.

Cette célébration a été également une journée d'échanges et de partages autour de plusieurs thématiques qui découlent du thème général. Avec le concours et la participation de Madame TCHAKAM N'ZONOU Hodalo, point focal de la Cellule Genre de la SALT au Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires (MTRAF) et de Madame KPEMESSI KOMBATE Abiré, Directrice de la Cellule Genre au Ministère



de l'Action Sociale, le personnel féminin a suivi avec intérêt des séries d'informations relatives à la thématique de l'année qui sont : **« le renforcement de l'inclusion financière, la représentation des femmes dans la vie publique et politique »** et **« comment concilier la vie professionnelle, à celle familiale »**.

Ces deux thèmes ont été choisis au regard des efforts fournis par les Autorités Togolaises afin de relever le niveau de vie de la femme et renforcer son inclusion financière. Ainsi, la conférencière Madame KPEMESSI a mis à la lumière de l'assistance présente, des mécanismes instaurés par le gouvernement dans le but d'aider les femmes à être financièrement autonomes.

Elle a aussi touché du doigt les initiatives prises

pour donner aux hommes et aux femmes les chances égales. Les femmes de la SALT ont également été conviées à s'informer sur les mesures prises en leur faveur et à les exploiter pour se repositionner, tant dans les sphères décisionnelles que dans leur vie familiale.

Notons que la cérémonie d'ouverture de cette célébration a été présidée par Monsieur TCHANGANI Makilipè Michel, Directeur Général Adjoint de la SALT. Dans son discours, il a salué l'engagement de l'État qui œuvre pour l'égalité de chances et d'opportunités entre les femmes et les hommes au Togo. Il n'a pas manqué de mots pour souligner la contribution inestimable des femmes de la SALT, leur dévouement, leur expertise et leur esprit d'équipe qui restent des piliers du succès pour l'institution. ■



Audit interne de sécurité



La Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), dont la responsabilité est d'assurer un niveau de sécurité optimale pour toutes les activités aéroportuaires au Togo, a initié du 04 au 08 mars 2024 un audit interne à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE).

A l'ouverture des travaux, Monsieur TCHANGANI Makilipè Michel, Directeur Général Adjoint de la SALT, a mentionné l'objectif principal qui est de garantir une amélioration continue et globale de la sécurité sur la plateforme aéroportuaire

de Lomé. Par conséquent, cela favorisera le développement et l'adoption d'une culture de sécurité efficace.

Le coordinateur de cet audit de sécurité, responsable du Système de Gestion de la Sécurité (SGS), Monsieur ASSIOU Fedougbam, avec l'appui de trois équipes d'auditeurs, était déterminé à identifier les axes d'amélioration nécessaires pour obtenir des résultats optimaux. Ainsi, différentes activités ont été organisées tout au long de la période d'audit, notamment le contrôle des risques présents sur la piste,

l'inspection technique de l'aire de mouvement, l'entretien des chaussées.

Au cours des travaux, l'accent a été mis sur le suivi



des plans d'actions issus des audits précédents, la détection des risques ou des non-conformités spécifiques aux procédures directives et aux règlements en vigueur, ainsi que la proposition de mesures d'amélioration visant à garantir une évolution positive et continue de la sécurité.

En vue de faciliter le renouvellement du certificat d'aérodrome, les acteurs majeurs de la plateforme aéroportuaire tels que la SALT, l'ANAC, l'ASECNA, MRS, ST Handling, Aérotransport, Lomé Catéring et le Pool Pétrolier se préparent activement en mettant en œuvre les moyens nécessaires.

La session s'est achevée par une présentation du rapport d'audit soulignant l'importance cruciale de ces efforts concertés pour garantir la sécurité et la fiabilité des opérations aéroportuaires. ■



La SALT célèbre le travail dans la convivialité et la cohésion



Le 1^{er} Mai de chaque année, le monde entier célèbre le travail, à travers une journée consacrée aux travailleurs. A cette occasion, le personnel de la Société Aéroportuaire de Lomé – Tokoin (SALT), n'est pas resté en marge de cette célébration.

C'est autour d'un repas convivial que l'ensemble du personnel s'est retrouvé pour cette commémoration, dans l'enceinte de la Direction Générale.

Le porte-parole du personnel, Monsieur PLINGA Abalissié, a saisi l'occasion pour exprimer sa gratitude et féliciter le Directeur Général pour ses efforts constants visant le bien-être et l'épanouissement des agents de la SALT. Il a également présenté un bref bilan de la situation professionnelle et des activités de l'institution, tout en soumettant les doléances des travailleurs.

En réponse, le Général de Brigade ALLAHARE

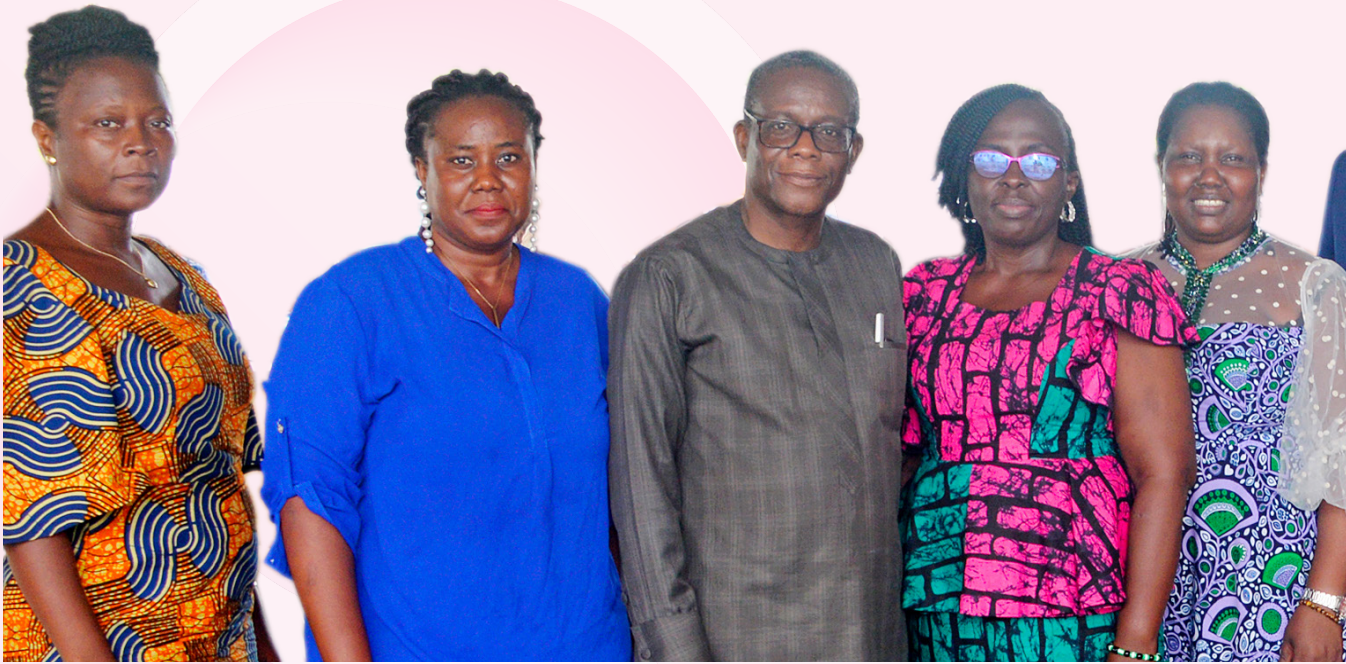
Dimini, Directeur Général de la SALT a félicité ses collaborateurs pour leur engagement respectif dans l'atteinte des objectifs fixés. Il les a rassurés que les réformes seront prises en compte par le management, tout en les exhortant à plus d'ardeur au travail, pour assurer le bon fonctionnement de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE).

Au cours de ce moment de partage, des distinctions honorifiques ont été attribuées au personnel ayant accompli entre 15 à 35ans de service. Ils ont obtenu à cet effet, des diplômes de félicitation, de mérite et des tableaux d'honneurs.

Cette journée riche en couleurs s'est achevée dans une ambiance festive, renforçant davantage les relations entre les employés. ■



Sensibilisation à la problématique du genre



Le harcèlement et les violences sexistes auxquels les femmes et les hommes font face dans l'espace public sont énormes et constituent un enjeu majeur pour la société. Ces fléaux sociaux persistent de nos jours et interpellent plus d'un.

En effet, l'autonomisation des femmes et la lutte contre toutes les violences basées sur la discrimination liée au genre, au sexisme et au harcèlement sexuel constituent des sujets de préoccupations pertinentes. C'est dans cette optique que la cellule focale genre du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires

(MTRAF) est créée par décret de la primature en juin 2008, émanant d'une volonté politique. Elle est représentative de différentes directions et institutions sous tutelle du MTRAF.

Pour comprendre les défis et les problèmes identifiés, ladite cellule a réalisé une enquête en avril 2022. Elle a effectué une tournée d'échanges dans les différentes structures concernées pour la présentation des résultats, afin de conjuguer leurs efforts, et les résoudre de manière efficace et inclusive.

C'est ainsi que l'ensemble du personnel de la



Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) a bénéficié, le vendredi 10 mai 2024, d'une sensibilisation sur la promotion de l'équité genre en milieu professionnel.

La séance a connu la présence de Monsieur TINDANO Komlan, Secrétaire Général du MTRAF et Président de la cellule, de Monsieur TCHANGANI Makilipè Michel, Directeur Général Adjoint de la SALT, des points focaux de chaque structure du MTRAF dont Madame TCHAKAM N'ZONOU Hodalo, point focal de la SALT.

Tour à tour, les différents points focaux de la Cellule

Genre ont présenté les missions, les résultats des enquêtes sur la discrimination, le harcèlement sexuel et le sexisme.

Ces enquêtes ont révélé des taux élevés, confirmant ainsi l'existence et la gravité du problème. Des approches de solutions pour éradiquer ces fléaux sociaux ont également été proposées.

La séance s'est conclue dans une atmosphère conviviale, où femmes et hommes se sont séparés avec la conviction qu'une société plus juste et équitable émergera dans un futur proche. ■



Honneur aux collaborateurs admis à la retraite

Toute société qui se veut prospère se doit de créer des occasions, des événements afin de bâtir un climat de confiance, de motivation et de fédérer l'ensemble de son personnel.



Dans cette optique, la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) a organisé le vendredi 24 mai 2024, un déjeuner en l'honneur de deux membres de son personnel admis à la retraite. Il s'agit de Madame AMELETE TAKOUGNADI Alawan, précédemment Secrétaire à la Direction Générale et de Monsieur DANZOH Hodoabalou, précédemment Directeur des Opérations Aéroportuaires.

Le top Manager de la SALT a salué leur dévouement, leur compétence et leur engagement exemplaire. Il a ensuite exprimé toute sa reconnaissance envers ces anciens pour leurs années de service dédiées à la SALT.



Les retraités n'ont pas manqué d'exprimer leur joie de clôturer leurs années de carrière dans une ambiance chaleureuse. Ils ont rendu un hommage mérité à tous les Directeurs Généraux qui ont dirigé la SALT au fil du temps, tout en remerciant l'ensemble du personnel pour les liens fraternels et la collaboration exemplaire tout au long de leur parcours.

Le personnel a également adressé ses félicitations aux retraités, par des témoignages aussi émouvants les uns que les autres. La cérémonie a pris fin avec la remise des cadeaux et un déjeuner où joie et gaieté étaient au rendez-vous. ■





La SALT, active dans la campagne nationale de reboisement



Le 1^{er} juin est célébré la journée nationale de l'arbre au Togo ; une initiative des plus hautes autorités visant à réhabiliter le couvert végétal.

En réponse à cet appel, l'ensemble du personnel de la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT), avec l'appui des structures partenaires, ont accompli ce devoir citoyen : celui de mettre en terre des plants.

Pour l'édition 2024, l'opération s'est déroulée dans plusieurs zones clés de l'espace aéroportuaire de Lomé, notamment près du petit marché de

l'ancienne cantine, autour du terrain de football, et le long de la clôture de la nouvelle cantine.

Très mobilisé, le personnel s'est prêté à cet exercice environnemental sous le regard bienveillant et la participation du Directeur Général Adjoint Monsieur TCHANGANI Makilipè Michel.

Rappelons que depuis 1977, cette tradition nationale s'efforce de restaurer le couvert végétal et de limiter les effets de la désertification, avec pour objectif ambitieux de planter un milliard d'arbres à l'horizon 2030. ■



Visite d'étude des officiers stagiaires à la SALT



La Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) a accueilli dans ses locaux, une délégation de stagiaires officiers du commissariat des armées, le mardi 04 juin 2024.

Conduite par le Colonel DJONDO Kuassi, Directeur du cours d'application en administration et logistique, cette visite s'inscrit dans le cadre de leur voyage d'étude, démarré le 21 mai 2024.

L'objectif était de s'imprégner des pratiques administratives, logistiques qui font la réussite de la SALT. A ce titre, ils ont visité notamment la nouvelle aérogare, le fret et les structures partenaires de la plateforme aéroportuaire.





La rencontre s'est déroulée en présence du Général de Brigade ALLAHARE Dimini, Directeur Général de la SALT et de ses proches collaborateurs. Il a saisi l'occasion pour prodiguer de sages conseils à ces jeunes stagiaires, pour la suite de leur carrière.

L'équipe a suivi avec intérêt la présentation de Madame TCHAKAM Hodalo, Chef du Service de Gestion des Ressources Humaines. Elle a expliqué les missions et le fonctionnement de la SALT, ainsi que les relations qui lient cette dernière aux autres acteurs de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE).



Accompagnés du Lieutenant - Colonel POIDY Tignokpa, les 16 officiers, dont les grades vont de Sous-Lieutenant à Capitaine, ont ainsi été outillés, grâce aux différents échanges, sur des notions de management qui compléteront assurément leur formation théorique.



-30%




**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion***

Jusqu'au 31 déc. 2024

**Mesure de dépréciation de 30% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge*

+228 22 53 14 00

+228 90 99 41 01

 Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

ZOOM SUR

Lieutenant-Colonel IDRISSOU Abdou Ahabou, La nouvelle ère pour l'Aviation Civile au Togo

En janvier 2024, le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, l'a nommé à la Direction Générale de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC).

Découvrons à travers les lignes de l'ESCALE, cet officier supérieur de l'armée de l'air désormais aux commandes de l'ANAC.



Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Mon parcours académique a débuté à Sokodé, au Nord du Togo, où j'ai effectué mes études primaires et secondaires. J'ai poursuivi mes études supérieures en mathématiques à la faculté des Sciences de l'Université du Bénin à l'époque, qui est l'actuelle Université de Lomé. J'ai ensuite eu l'opportunité de réussir un concours qui m'a permis de suivre une formation intégrée d'officier et de pilote à l'École de l'Air à Salon-de-Provence, en France. Parallèlement, j'ai obtenu une licence en mathématiques à l'Université de Provence à Marseille.

Ma carrière dans l'aviation a débuté après l'obtention de mon brevet de pilote professionnel en 1996, suivi des brevets militaires de pilote de 1er et 2e degrés, qualifié en vol IFR sur bimoteur léger. Après mes spécialisations, je suis rentré au pays pour me former à la base aérienne locale.

Comme expériences professionnelles, J'ai commencé en tant que copilote, puis j'ai été promu Commandant de bord sur le Beechcraft King Air. Mon expérience s'est enrichie avec ma transition vers le Fouquer lorsque ASKY a commencé ses opérations à Lomé, me permettant de poursuivre ma carrière sur différents types d'aéronefs comme le B737NG, le BE 20 et l'EMB 121 XINGU.

En tant que Commandant de bord chez Asky, j'ai occupé les fonctions d'instructeur, d'examineur, et d'adjoint au Directeur des Opérations pour la gestion administrative des pilotes.

En 2018, l'ANAC souffrait d'une insuffisance d'inspecteurs en vol et j'ai été sélectionné pour suivre la formation qualifiante à Nairobi. De retour, cette nouvelle fonction m'a permis d'appliquer mes compétences directement sur le terrain en assurant la sécurité des vols et le respect des normes aéronautiques internationales.

En début d'année 2024, Son Excellence Faure

Essozimna GNASSINGBÉ m'a honoré de la responsabilité de diriger toutes les activités de l'ANAC, et je lui suis reconnaissant pour la confiance qu'il a placée en ma personne.



Quelle sont les missions de l'ANAC ?

Avant tout, je tiens à saluer l'équipe dynamique de l'ANAC qui s'est pleinement investie à la tâche et c'est de bon ton, de la remercier pour les résultats obtenus.

L'ANAC a pour principale mission de mettre en œuvre la politique de l'État en matière d'aviation civile, conformément à la loi n° 2016-011 du 07 juin 2016. Cela inclut la régulation et la supervision de toutes les activités aéronautiques, la certification des aéronefs, des opérateurs, ainsi que la promotion de la sécurité et de la sûreté aériennes.

Nous veillons également à l'application des normes et pratiques recommandées par l'OACI, ainsi qu'à la protection de l'environnement dans le secteur de l'aviation.

Quelle est votre vision pour l'ANAC ?

Maintenir la sécurité et la sûreté de l'aviation civile au Togo à un niveau optimal, en respectant les normes internationales et en innovant pour relever les défis futurs. Notre ambition est de

promouvoir un développement harmonieux, sûr et efficace du transport aérien et de la navigation aérienne, afin de positionner l'ANAC comme une autorité de référence.

En tant qu'autorité régaliennne des aéroports du Togo, dites-nous comment se présente l'expertise et la qualité des ressources humaines de l'ANAC ?

Nos collaborateurs sont formés selon les normes internationales et participent régulièrement à des programmes de formation continue pour maintenir et améliorer leurs compétences.

Nous avons des experts dans divers domaines, allant de la sécurité à la sûreté aérienne, en passant par la réglementation et la gestion environnementale. Cette diversité et cette expertise nous permettent de répondre efficacement aux défis complexes du secteur de l'aviation civile.

Que pensez-vous des efforts de la SALT dans le cadre du respect des normes et recommandations de l'OACI, en matière de sûreté et de sécurité ?

Etant antérieurement pilote chez Asky, j'ai constaté que les mesures standards s'appliquaient, tant à l'ancienne qu'à la nouvelle aérogare, ainsi que les progrès significatifs obtenus au fil des années.

La Société Aéroportuaire de Lomé -Tokoin (SALT) s'est vraiment investie dans l'amélioration des infrastructures modernes et dans l'adoption des technologies avancées, pour renforcer la sûreté et la sécurité des aéroports du Togo.

Son engagement à maintenir continuellement les compétences de son personnel et à collaborer étroitement avec l'ANAC et d'autres partenaires démontre son dévouement à préserver des standards élevés.

Bientôt un an à la tête de l'ANAC, quel bilan faites-vous depuis votre ascension ?

Etablir un bilan, étant à la tête de l'ANAC seulement qu'en Janvier 2024, risque d'être un peu trop ambitieux. Je dirais plutôt que nous venons d'établir un diagnostic.

Nous avons renforcé nos partenariats internationaux et progressé malgré les défis persistants. Nous sommes optimistes quant aux résultats à venir.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face, dans la gestion de votre institution ?

Notre plus grande difficulté est le manque d'effectif. Avec l'expansion rapide de compagnies comme ASKY, nos ressources humaines sont sous pression pour répondre aux besoins croissants du secteur. Notre plan stratégique vise à remédier à cette situation au cours des cinq prochaines années.

Aussi, les contraintes budgétaires limitent notre capacité à investir dans les nouvelles technologies et à assurer une formation continue de qualité.

Votre mot de fin

Je suis à l'ANAC par la volonté du Tout Puissant, celle du Chef de l'État, et l'accompagnement du Ministre de Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires. Je leur renouvèle ma sincère gratitude.

Mon engagement envers l'ANAC est total, et je tiens à remercier nos partenaires pour leur collaboration ainsi que mon équipe pour son dévouement quotidien. Ensemble, nous pouvons relever les défis du secteur de l'aviation civile et assurer un avenir sûr et prospère pour l'aviation au Togo. ■





AUTORITE DE SURETE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL GNASSINGBE EYADEMA



NOTRE MISSION

Assurer la sûreté des personnes, des biens, des aéronefs et des installations ainsi que la coordination de la mise en œuvre des mesures de sûreté sur l'ASAIGE.

NOTRE PRÉOCCUPATION quotidienne

Maintenir le système de sûreté de l'aéroport à un niveau irréprochable.

NOS ATOUTS

Un personnel formé et certifié, des équipements de sûreté performants, et une forte volonté de faire chaque jour davantage pour relever les défis ; une volonté attestée par les résultats des audits (UEMOA, OACI et TSA) sans cesse satisfaisants.

NOTRE AMBITION

Faire de l'ASAIGE une structure moderne et résolument engagée, à travers une culture de sûreté solide, à ériger l'ASAIGE en une plateforme de référence et un cadre favorable à la croissance du trafic aérien et au développement de l'économie nationale.

NOTRE ATTENTE

Votre adhésion à notre démarche d'amélioration continue pour vous fournir des services de qualité.

ASAIGE, pour un aéroport + sûr et + sécurisé

AERO NEWS



Renforcement des mesures de sauvetage en cas d'urgence

La Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) a organisé la quatrième édition de l'exercice du plan d'urgence sécuritaire dénommée « EPULO 2024 ». Cet exercice, en conformité avec les recommandations de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), vise à renforcer et à tester périodiquement le plan d'urgence de sécurité de l'aéroport. Il permet d'évaluer et d'améliorer les capacités de sauvetage et de coordination des divers acteurs impliqués en cas d'urgences aéroportuaires.

Pour cette édition, l'exercice s'est déroulé le

30 Mai 2024, dans un cadre inédit, hors des installations traditionnelles de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE), sur les plans d'eau de la lagune de Bè et ses bordures.

Le scénario simulait un crash impliquant le vol SDD055, transportant 33 passagers, tous des hommes adultes, dont 3 membres d'équipage.

Cette mise en situation réaliste visait à démontrer les capacités d'intervention des services de secours dans un environnement aquatique,





ajoutant une complexité supplémentaire aux opérations de sauvetage.

Les principaux objectifs de cet exercice sont entre autres : assurer une synergie optimale entre les différents acteurs (les services de secours, les équipes médicales et les autorités aéroportuaires) ; tester l'efficacité et la rapidité des interventions de sauvetage dans un environnement ardu ; identifier les forces et les faiblesses des dispositifs existants afin d'apporter les améliorations nécessaires et optimiser les réponses futures en cas de sinistre réel.

Sous la direction avisée du Commandant de l'aérodrome, Monsieur ATCHRIMI Kokouvi, les opérations ont débuté par une simulation de lancement d'alerte et de mobilisation des équipes de secours. Les unités d'intervention ont rapidement convergé vers la zone désignée, déployant des moyens terrestres et aquatiques pour porter assistance aux victimes fictives.

Selon le Commandant, « cet exercice est crucial pour évaluer notre capacité à réagir efficacement en cas d'urgences aéroportuaires. La complexité du scénario de cette année, impliquant une intervention sur les plans d'eau, nous a permis

de tester nos limites et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations ».

Une séance de débriefing des activités menées, a été dirigée par Monsieur KONZI Tei, Conseiller à la Présidence de la République, en présence de Colonel BARARMNA-BOUKPESSI John, Directeur Général-Adjoint de l'ANAC ; de Monsieur TCHANGAN Makilipè Michel, Directeur Général-Adjoint de la SALT et de Monsieur SUMSA Komla, Représentant de l'ASCENA auprès de la République Togolaise.

Ils ont salué l'initiative, félicité l'ensemble des intervenants et des acteurs tout en soulignant que cet exercice permettait de se préparer en avance à d'éventuelles situations de crise. ■





Cap sur le certificat d'aérodrome

Garantir la sécurité des opérations aériennes est une préoccupation majeure de l'exploitant qui s'est engagé à faire de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) une plateforme multimodale, alliant la qualité des services et infrastructures, à un niveau de conformité élevé.

Le certificat d'aérodrome en vigueur arrivant à échéance le 15 septembre 2024, la SALT a initié le processus de renouvellement en adressant à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) une expression d'intérêt le 23 janvier 2024, marquant ainsi la première phase du renouvellement du certificat de l'AIGE, suivie de la demande formelle qui a été approuvée.

La période du 21 au 31 Mai 2024 fut consacrée à l'audit de certification, conduite par une équipe d'auditeurs de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) et des experts techniques de l'Unité Régionale pour la Sécurité et la Sûreté de l'Aviation Civile (URSAC/UEMOA).

Il était ainsi question, pour cette phase décisive du processus, de procéder aux inspections techniques, d'évaluer les procédures opérationnelles, la compétence organisationnelle, la qualification du personnel technique et le Système de Gestion de la Sécurité.

L'objectif était de s'assurer que les activités sur la plateforme aéroportuaire se déroulent





conformément aux exigences réglementaires de l'OACI.

L'accent a été mis sur les caractéristiques physiques de la piste, les aires associées, les aides visuelles, le système électrique, les zones d'emplois de l'unité, le service de gestion du risque faunique, la gestion des services SRI, et les balisages lumineux.

Pour garantir la fiabilité de cette évaluation, la méthodologie employée a inclus l'utilisation de documents, des inspections et des vérifications sur site.

Au terme de leur mission, le Chef d'équipe des auditeurs, Monsieur SEMENYA Edem Koudjo, a souligné que l'inspection s'est déroulée dans de bonnes conditions puis a annoncé dans la présentation du rapport le taux de conformité de l'AIGE qui s'élève à 82,56% contre 78,34% au précédent audit.

Une excellente nouvelle pour la SALT, qui est désormais informée de la situation réelle. Dans son allocution, Le Directeur Général Adjoint de la SALT, Monsieur TCHANGANI Makilipè Michel, a déclaré au nom du Directeur Général : « il est clair que des actions immédiates seront menées pour corriger les manquements relevés. Nous rassurons l'autorité compétente que les dispositions seront prises en coordination avec les structures partenaires impliquées dans le processus, afin qu'un plan d'action soit élaboré dans les plus brefs délais, après réception du rapport final de l'audit ».

Le Lieutenant-Colonel IDRISOU Abdou Ahabou, Directeur Général de l'ANAC, a remercié l'équipe d'audit pour son engagement et son implication pour le travail abattu durant toute la période. Il a rassuré l'exploitant de la disponibilité de l'ANAC pour un accompagnement de qualité dans l'amélioration continue des services.

Il faut rappeler qu'au Togo, la certification d'aérodrome est renouvelable après trois ans, comportant cinq étapes qui vont de l'expression d'intérêt à la publication officielle du statut d'aérodrome certifié. L'AIGE a obtenu son premier certificat en 2014, l'a renouvelé en 2017, puis en 2021 compte tenue de l'année COVID-19. ■



Nouvelles dispositions en vigueur



La Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) a annoncé dans une note officielle, le 04 Avril 2024, les nouvelles mesures prises à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma.

Désormais, chaque passager est autorisé à être accompagné par deux personnes au maximum. Toutefois, il est impératif que ces personnes accompagnantes soient munies de leurs pièces

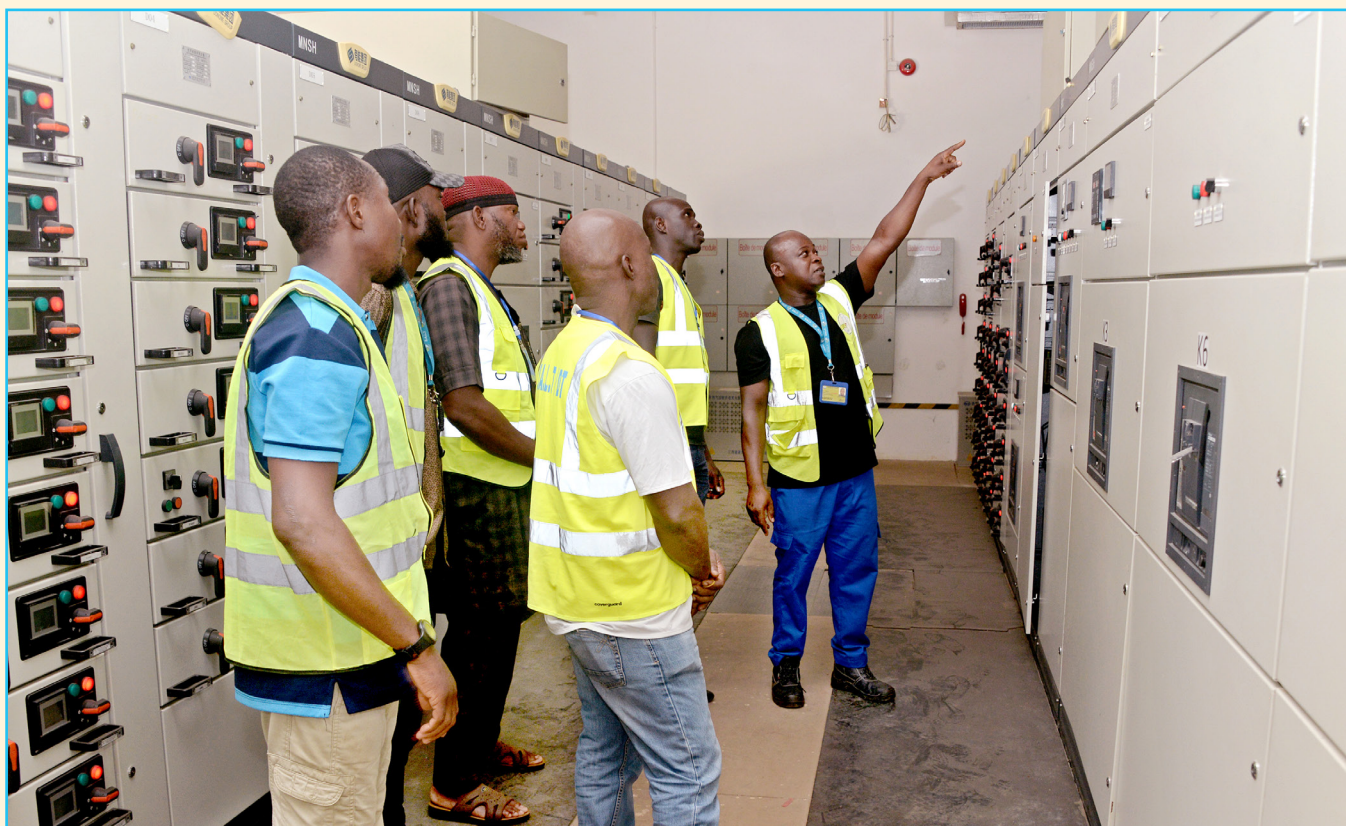
d'identité en cours de validité.

Ces mesures sont mises en place dans le but de renforcer la sécurité et la fluidité des opérations dans le hall d'enregistrement.

La SALT attache du prix au respect scrupuleux de ces dispositions et compte sur la collaboration de tous.



Les aéroports du Mali s'inspirent des pratiques togolaises



L'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE), reconnu pour ses standards élevés, est une référence dans la sous-région ouest-africaine en matière de sûreté, de sécurité et d'offre de services de qualité.

Ainsi, une délégation des aéroports du Mali y a effectué une visite d'immersion du 22 au 24 mai

2024, dans l'optique d'enrichir ses expériences en s'inspirant des meilleures pratiques du Togo. Cette visite a également permis un échange d'expériences entre les aéroports des deux pays, renforçant ainsi la coopération et le partage de connaissances.

Sous la supervision du Directeur Général, Général de Brigade, la délégation a été accueillie

par le Directeur des Ressources Humaines, Monsieur AFANTCHAO Midodji, en collaboration avec Madame TCHAKAM N'ZONOU Hodalo, Chef du service de gestion des ressources humaines, et Madame TCHINGUELE Tatcho, la Chargée de la formation.

Conduite par Monsieur DOUMBIA Dimba, représentant de l'aéroport de Kayes, la délégation malienne était composée de quinze membres répartis dans diverses directions de la SALT, notamment la Direction des Opérations Aéroportuaires, la Direction Technique et la Direction de la Conformité et de la Gestion des Risques.

La délégation était essentiellement composée d'agents de maîtrise et d'exécution, occupant des postes tels que chauffeurs, électriciens, plombiers et des agents d'information, d'aérogare, de tapis, de parking, de l'aire de trafic entre autres. Cela témoigne de l'importance du travail de chaque employé, quel que soit son rang, dans le secteur aéroportuaire.

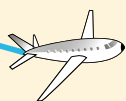
Durant ces trois jours de visite de la plateforme,



les maliens ont eu l'opportunité d'observer et de participer aux diverses opérations, enrichissant ainsi leurs connaissances professionnelles.

Lors du débriefing en fin de mission, ils ont souligné l'accueil chaleureux et la qualité des échanges, ainsi que l'importance de cette immersion pour l'amélioration de leurs propres pratiques aéroportuaires.

En outre, les membres de la délégation ont eu l'honneur de participer à la fête de départ à la retraite de deux anciens employés de la SALT, clôturant ainsi leur visite sur une note festive et mémorable. ■



HADJ 2024



Les fidèles musulmans togolais engagés à accomplir le 5^{ème} Pilier de l'Islam, un acte de dévotion totale à Allah, ont entamé le 30 mai, leur envol vers l'Arabie Saoudite pour le compte du Hadj 2024.

Pour le premier vol, environ 350 pèlerins ont été reçus à l'aérogare de manière organisée par les acteurs de la plateforme aéroportuaire.

Les compatriotes pèlerins ont reçu au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, la

visite de Monsieur AWATE Hodabalo et Monsieur MADJOLBA Batossie Calixte, respectivement Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires et Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile.

Les représentants du Gouvernement Togolais étaient entourés pour la circonstance du Directeur Général de l'ANAC, le Lieutenant - Colonel IDRISOU Abdou Ahabou, du Directeur Général Adjoint de la SALT, Monsieur TCHANGANI Makilipè Michel, de l'imam principal de la maison



du Hadj de Lomé, El Hadj AKODOH TRAORE Daoud, et des membres de la commission nationale du Hadj.

A l'entame de leurs propos, ils ont remercié le Chef de l'Etat qui s'est encore une fois investi à rendre possible le hadj 2024 aux musulmans togolais.

A cet effet, ils ont exhorté les pèlerins à prier et à implorer les grâces divines, non seulement en leur faveur, mais aussi pour la paix au Togo. Les autorités ont saisi l'opportunité pour rappeler des bonnes relations qui existent entre le Togo et l'Arabie Saoudite, facilitant ainsi le Hadj pour les fidèles togolais.

Au nom de ses coreligionnaires pèlerins visiblement comblés, l'imam principal de la maison du Hadj de Lomé, El Hadj AKODOH TRAORE Daoud, a exprimé sa profonde gratitude aux plus hautes Autorités pour leur soutien multiforme, aux responsables de l'AIGE pour l'accueil chaleureux et la facilitation des procédures de voyage.

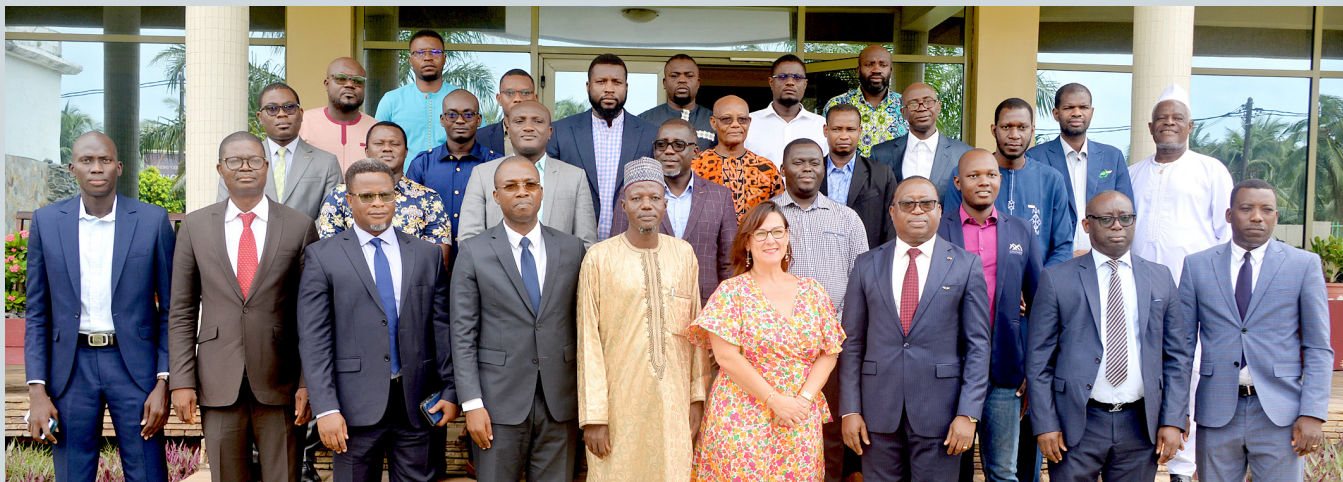
Au total, 2435 pèlerins togolais inscrits pour le hadj 2024, ont poursuivi en vagues successives les vols jusqu'au 6 juin, à bord d'impressionnants Boeing 787 Dreamliner de la compagnie Ethiopian Airlines.

A Médine, dans un contexte de détresse respiratoire et de déshydratation, plusieurs pèlerins ont succombé. En effet, 1301 décès ont été enregistrés. Des cas de Covid-19 et d'autres maladies respiratoires ont été détectés chez certains pèlerins dans la sous-région, de retour dans leur pays.

A cet effet, le Gouvernement Togolais, pour favoriser le retour sécurisé des siens, a pris certaines mesures barrières ainsi que le renforcement du contrôle sanitaire à l'arrivée, avec le dépistage systématique de la Covid-19, de tous les pèlerins.

Désormais, la vaccination des pèlerins contre la Covid-19 avant leur départ pour le hadj, la sensibilisation sur le respect des mesures d'hygiène et le suivi sanitaire par une équipe médicale pendant leur séjour seront de mise. ■





Des inspecteurs plus performants pour une sécurité renforcée

Dans le cadre du renforcement des capacités des personnes en charge de la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'Aviation Civile, il s'est tenu du 10 au 14 Juin 2024 à l'Hôtel Sancta Maria de Lomé, un atelier de formation.

Organisée par l'Unité Régionale de Supervision de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation Civile (URSAC) de la commission de l'UEMOA, en collaboration avec l'Agence Européenne pour la Sécurité des Aéroports (EASA), cette formation était dédiée aux inspecteurs du domaine des aéroports et aides au sol des Autorités de l'aviation civile, des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

La formation avait pour objectifs de familiariser les acteurs sur l'application des techniques d'audit de certification et de surveillance des Aéroports ; d'expliquer les principes de certification des

aéroports notamment dans le cadre de l'OACI ; de doter les inspecteurs des autorités d'aviation civile des outils de suivi et de surveillance à l'attention des exploitants d'aéroport ; et enfin de leur permettre de maîtriser leur rôle dans le processus de certification des aéroports.

Tout au long de la semaine de formation, les participants ont été plongés au cœur des concepts de l'audit de certification, de la responsabilité pour la supervision de la sûreté. Il était aussi question de s'assurer de l'efficacité de la sécurité aérienne, tout en étant assez outillés pour devenir d'excellents viviers pour le secteur aéronautique.

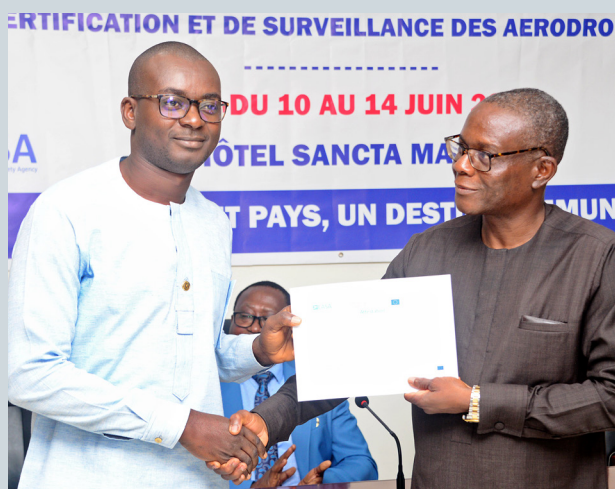
Les travaux, constitués d'une part de cours magistraux, ont permis aux participants d'avoir le même niveau de compréhension des techniques d'audit de certification et de surveillance continue des aéroports. D'autre part, il était question d'effectuer une visite de l'Aéroport International



Gnassingbé Eyadéma qui a permis aux participants de se familiariser à l'ensemble des installations et services aéroportuaires entrant dans le périmètre de la certification.

A l'issue de cette formation, le Colonel BARARMNA - BOUKPESSI John, Directeur Général Adjoint de l'ANAC Togo, a exprimé au nom de son Directeur Général, sa gratitude envers les formateurs, notamment Madame CHESSEYON Christelle, inspecteur des aéroports à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) de la France, pour leur expertise et contribution à l'enrichissement des connaissances des participants.

Pour leur part, les participants munis de leurs attestations de formation, n'ont pas manqué d'exprimer leur reconnaissance pour l'opportunité qui leur a été offerte, d'acquérir plus de compétences pour de meilleures prestations dans les pays de l'espace UEMOA. Ce fut aussi l'occasion pour les participants, sur la base des nouvelles connaissances acquises, de formuler des recommandations à l'attention de la commission de l'UEMOA et des autorités d'Aviation civile, dans le cadre de l'amélioration des techniques d'audit de certification et de surveillance des Aéroports dans les États membres de l'UEMOA et la Mauritanie. ■



Mission réussie des experts américains

L'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) a accueilli une équipe d'experts de la Transportation Security Administration (TSA) des États-Unis du 08 au 12 juillet 2024. Cette mission, s'inscrit dans les efforts continus de l'aéroport de Lomé à renforcer la sûreté, et à garantir la sécurité ainsi que la régularité des vols à destination des États-Unis.

Depuis 2015, ces évaluations périodiques sont essentielles pour évaluer l'efficacité des mesures de sûreté et leur conformité aux normes internationales. Sous la direction de Madame SILOX Lori, Attachée TSA pour l'Afrique de l'Ouest et Cheffe de mission, une équipe composée de cinq experts américains a réalisé une évaluation approfondie, couvrant des domaines critiques tels que la cybersécurité, les contrôles documentaires, et les mesures de sûreté côté ville.

L'examen rigoureux a également porté sur la sécurité du fret et les procédures spécifiques de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines, le principal opérateur des vols directs vers les États-Unis



depuis Lomé. De plus, les experts ont inspecté minutieusement les installations aéroportuaires, évalué l'efficacité des mesures appliquées lors de l'inspection et du filtrage des passagers et des bagages de cabine et de soute, et vérifié la conformité de la mise en œuvre des procédures de contrôle d'accès, ainsi que les plans de gestion de crises en sûreté de l'aviation civile.

Cette mission a mobilisé de nombreux acteurs clés, parmi lesquels le Lieutenant-Colonel IDRISOU Abdou Ahabou, Directeur Général de l'ANAC, les directeurs généraux et chefs services opérationnels de sûreté, et d'autres structures notamment l'ASAIGE, la SALT, l'ASCENA, la



ST Handling, ainsi que les responsables de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines.

À l'issue de leur évaluation, les experts américains ont exprimé une grande satisfaction quant à la mise en œuvre et à la réactivité des équipes locales face aux opportunités d'améliorations formulées lors de l'évaluation précédente en 2023. En reconnaissance de cette conformité, la TSA s'est engagée à soutenir l'AIGE en fournissant des équipements de sûreté avec une technologie avancée et en formant des techniciens de maintenance sur la gestion de ces équipements.

En réponse au mot des experts, le Directeur Général de l'ANAC a chaleureusement remercié la TSA pour son soutien continu et son expertise, soulignant l'importance de ces évaluations pour maintenir un niveau élevé de sécurité aéroportuaire conforme aux normes internationales.

Cet événement illustre l'engagement résolu de l'AIGE à garantir la sécurité des vols internationaux et à renforcer la confiance des passagers ainsi que des compagnies aériennes opérant depuis Lomé vers les États-Unis. ■

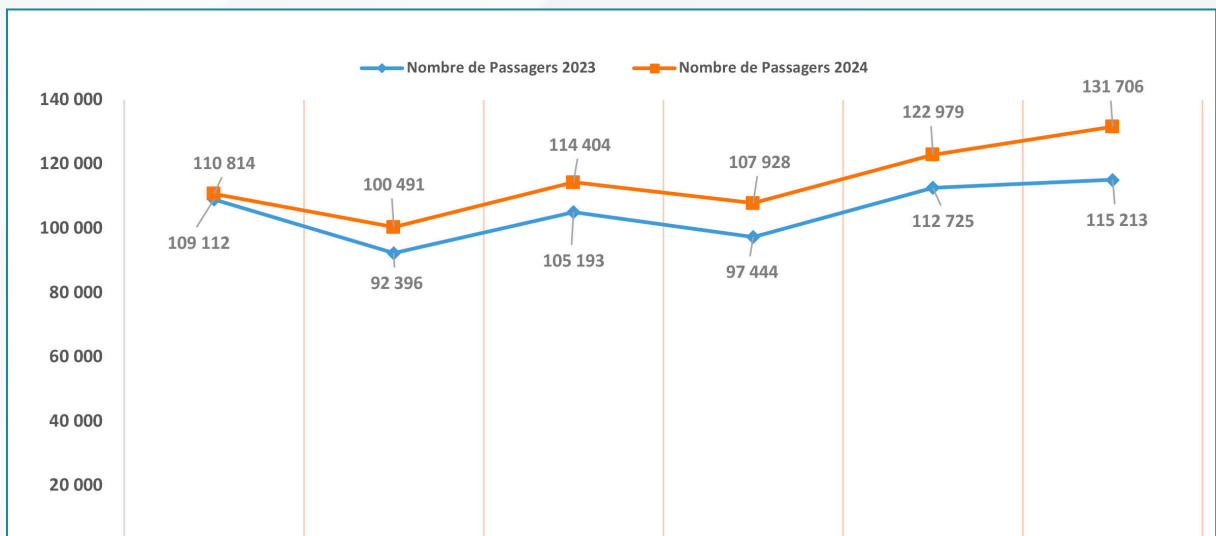


TRAFIC

Analyse du trafic aérien

Cette rubrique présente une analyse détaillée des fluctuations mensuelles du trafic aérien passager, fret, poste et mouvements aériens à l'Aéroport International Gnassingbe Eyadema (AIGE), pour le premier semestre des années 2023 et 2024.

EVOLUTION DU TRAFIC DES PASSAGERS

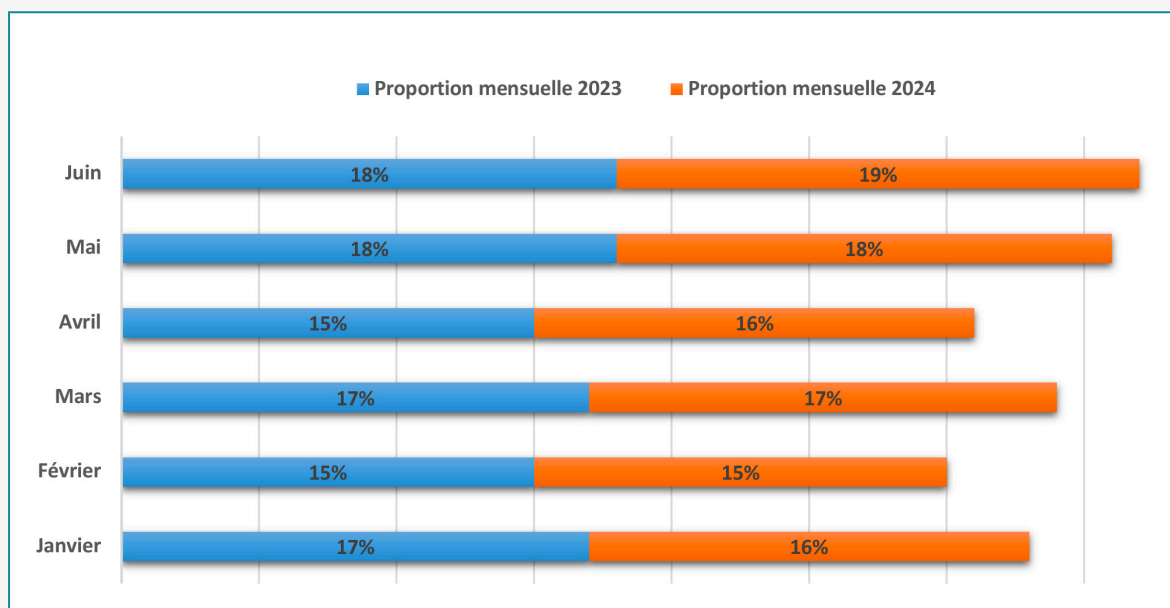


Globalement, une dynamique positive de croissance du trafic passager est observée à l'AIGE tout au long du premier semestre 2024 :

- En janvier 2024, une légère augmentation de 1,5 % est observée par rapport à janvier 2023, avec 110 814 passagers contre 109 112. Cette légère hausse indique une stabilité du trafic aérien en début d'année.
- En février 2024, le nombre de passagers connaît une hausse plus marquée de 8,8 %, atteignant 100 491 passagers comparé à 92 396 en 2023.

- En mars, la tendance positive se maintient avec une augmentation de 8,7 %, portant le nombre de passagers à 114 404 contre 105 193 en 2023.
- En avril, une augmentation notable de 10,7 % est enregistrée, passant de 97 444 passagers en 2023 à 107 928 en 2024.
- Les mois de mai et juin affichent également des croissances respectives de 9,2 % et 14,2 %. En mai, le nombre de passagers passe de 112 725 à 122 979, tout comme en juin, il augmente de 115 213 à 131 706 passagers. Ces hausses reflètent une évolution croissante du trafic aérien de passagers, avec un pic notable en juin.

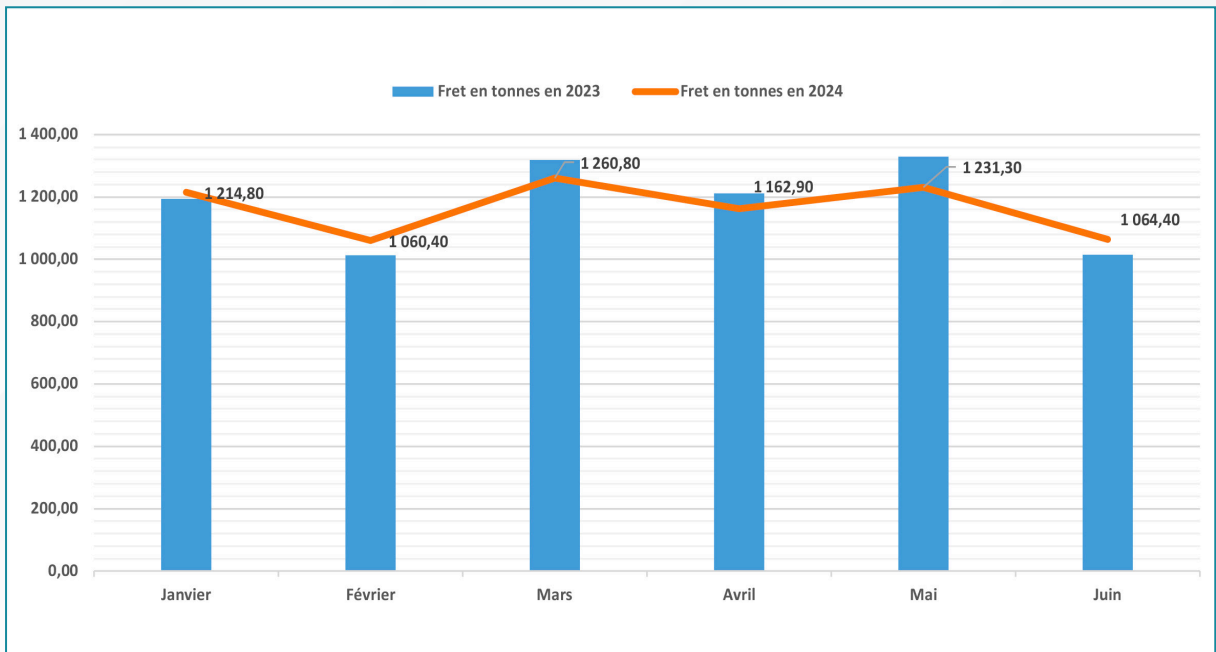
REPARTITION DES PROPORTIONS MENSUELLES



Les proportions mensuelles du trafic passager à l'Aéroport International Gnassingbe Eyadema (AIGE) entre janvier et juin 2023 et 2024 montrent des variations subtiles mais significatives. En janvier 2024, la proportion diminue légèrement à 16 % par rapport à 17 % en 2023, suggérant une légère baisse. Le mois de février maintient une stabilité à 15 % d'une année à l'autre, tout comme mars à 17 %. En avril, la proportion connaît une légère augmentation passant de 15% à 16 %, indiquant une reprise dans la demande du trafic passagers. Elle reste stable à 18 % en mai, signalant une demande constante, puis augmente significativement à 19 % en juin, témoignant d'une croissance.



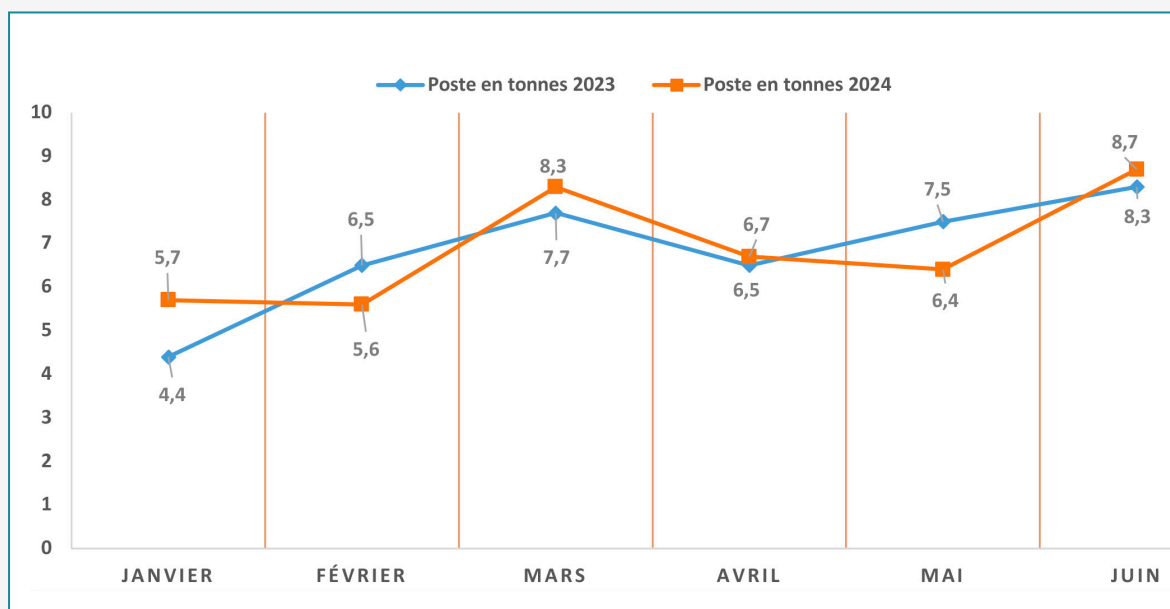
EVOLUTION DU FRET AERIEN



L'analyse du volume de fret à l'Aéroport International Gnassingbe Eyadema pour les six premiers mois de 2023 et 2024 révèle des tendances variées et significatives dans le transport du fret aérien. En janvier 2024, bien que le volume soit légèrement en hausse par rapport à l'année précédente, cette croissance modérée montre une stabilité initiale dans l'importation et l'exportation du fret. Le mois de février 2024 enregistre une augmentation notable, suggérant une demande accrue pour le transport de marchandises à cette période. Cependant, mars et avril 2024 présentent des baisses par rapport à leurs homologues de 2023. Le mois de mai montre une diminution significative. En revanche, juin 2024 affiche une reprise avec une augmentation du volume de fret aérien.

Globalement, on note une légère baisse de volume de 1 %, soit 6 995 tonnes en 2024 par rapport au premier semestre de 2023 (7 083 tonnes).

EVOLUTION DE LA POSTE AERIENNE



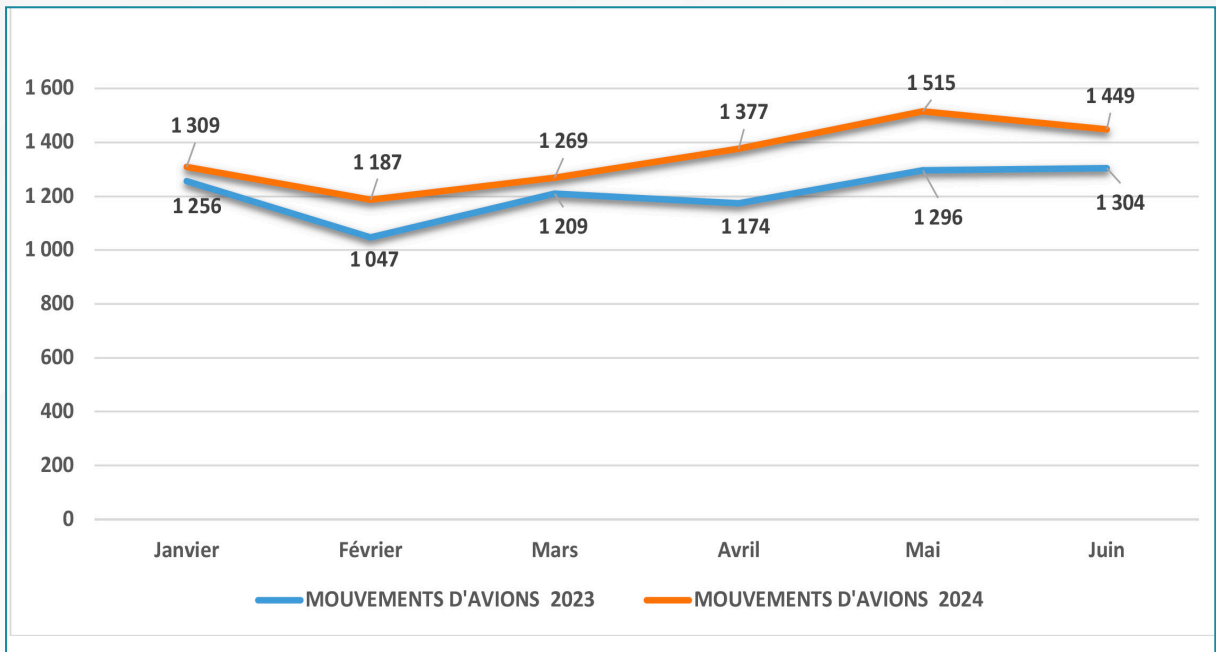
L'analyse des données sur le volume de poste aérienne à l'Aéroport International Gnassingbe Eyadema pour les mois de Janvier à Juin des années 2023 et 2024 révèle plusieurs événements quantitatifs significatifs. En observant les chiffres mensuels, il ressort que 2024 montre une tendance générale à la hausse par rapport à 2023. En effet, le mois de Janvier 2024 enregistre une augmentation notable avec 5,7 tonnes de poste, contre 4,4 tonnes en janvier 2023. Cette tendance à la hausse se poursuit en février et mars 2024, où le volume de poste augmente respectivement à 5,6 tonnes et 8,3 tonnes, comparé à 6,5 tonnes et 7,7 tonnes en 2023. Ces augmentations indiquent une croissance significative dans l'activité postale à ces périodes spécifiques.

Toutefois, une légère diminution est observée en avril et mai 2024 par rapport à leurs homologues de 2023. En avril, le volume de poste est de 6,7 tonnes en 2024 contre 6,5 tonnes en 2023, tandis qu'en Mai, il passe à 6,4 tonnes en 2024 par rapport à 7,5 tonnes en 2023. En juin 2024, le volume de poste atteint 8,7 tonnes, montrant une augmentation par rapport à juin 2023 qui était de 8,3 tonnes.

En conclusion, l'analyse statistique des données sur le volume de poste à l'AIGE met en lumière des variations mois par mois entre 2023 et 2024, avec une légère hausse de 1 % en 2024 par rapport à la même période en 2023 (41 tonnes).



EVOLUTION DES MOUVEMENTS D'AVIONS



En 2023, l'Aéroport International Gnassingbe Eyadema a enregistré un total de 7 286 vols, tandis qu'en 2024, ce nombre a augmenté pour atteindre 8 106 vols, marquant une hausse de 11 % d'une année à l'autre. Cette croissance est observée de manière variée tout au long des mois de janvier à juin :

- Janvier : Léger gain de 4 %, passant de 1 256 vols à 1 309 vols.
- Février : Augmentation significative de 13 %, avec 1 187 vols contre 1 047.
- Mars : Augmentation modeste de 5 %, passant de 1 209 vols à 1 269 vols.
- Avril : Hausse notable de 17 %, atteignant 1 377 vols contre 1 174.
- Mai : Croissance de 17 % également, avec 1 515 vols en 2024 comparé à 1 296 en 2023.
- Juin : Augmentation de 11 %, passant de 1 304 vols à 1 449 vols.

Ces chiffres illustrent une augmentation continue des mouvements d'avions à l'AIGE durant le premier semestre 2024.

TOURISME

Sintou-Janjaagou

Fête des moissons à Doufelgou



Célébrée à Niamtougou le 1^{er} samedi du mois d'avril de chaque année par les populations de la préfecture de Doufelgou, Sintou-Janjaagou est une fête traditionnelle qui se veut un carrefour de cultures et des peuples de cette préfecture. Elle constitue un condensé de rites, manifestations et danses les plus typiques que l'on rencontre chez les ethnies de la préfecture à savoir: les Nawd'ba et les Lamba. Ainsi, à travers les rituels, chants et danses, ces peuples de Doufelgou remercient à l'unanimité les ancêtres pour les bonnes récoltes ainsi que pour leur protection.

Sintou-Janjaagou est pour ce fait exécutée en

mémoire des ancêtres pour leur témoigner de leur gratitude pour l'abondance des récoltes et solliciter par la même occasion, leur bénédiction pour la nouvelle saison agricole.

Ce rendez-vous annuel dans la préfecture de Doufelgou offre également l'opportunité de rassembler les filles et fils originaires de la préfecture, en créant un cadre idéal de réflexion et de discussion sur les maux qui minent leur préfecture.

Sintou-Janjaagou est une belle occasion de s'immerger des valeurs authentiques du Togo, et ceci dans une atmosphère chaleureuse. ■





Evala : Source de fierté pour le peuple Kabyè

La seconde moitié du mois de juillet offre une opportunité idéale pour s'évader, à quelques quatre cents kilomètres au nord de Lomé, où se déroule un rituel ancestral empreint de fierté : les luttes Evala.

Ancrées dans une tradition rigoureuse héritée des temps anciens, les luttes Evala englobent une série de cérémonies octroyant aux jeunes initiés des privilèges cruciaux au sein de leur communauté, tels que le droit au mariage, l'exploitation des terres, la consultation des devins, ainsi que la défense de la cité en cas d'agression.

Ces luttes constituent bien plus qu'un simple événement sportif ; elles revêtent une dimension culturelle, un moment de partage, des valeurs et de rencontres, où les jeunes initiés s'affrontent dans une arène, renforçant ainsi leurs liens avec leur communauté et leur héritage culturel.

Considérées comme une étape incontournable pour les jeunes de la région de la Kozah qui entrent dans la vie adulte, les luttes Evala confèrent aux initiés des qualités indispensables telles que la force, le courage et l'intelligence.

Cet événement est une source de fierté non seulement pour la région et ses sages gardiens de la tradition, mais surtout pour les jeunes qui consacrent trois années de leur vie à ce rituel, leur inculquant des valeurs d'honneur et de respect au sein de la société.

Au fil du temps, cette célébration est devenue un événement sportif saisonnier majeur, attirant des opérateurs économiques, des investisseurs, des acteurs culturels, ainsi que des visiteurs curieux venant du Togo et partout dans le monde. Ce flux d'intérêt contribue également, à l'aspect économique de l'événement, en lui conférant une stabilité financière notable. ■

A la découverte de la Maison des Esclaves d'Agbodrafo



Située sur la côte sud-est du Togo, à environ 30 km de Lomé en direction du Bénin, la Maison des Esclaves d'Agbodrafo est un site historique poignant qui rappelle une période sombre de l'histoire togolaise et de l'Afrique de l'Ouest en général. Autrefois un centre actif de la traite des esclaves, cette maison est aujourd'hui un lieu emblématique, attirant des visiteurs du monde entier, venus comprendre, se ressourcer et honorer la mémoire de ceux qui ont été déportés.

Agbodrafo, anciennement connu sous le nom de Porto Seguro, était un important centre de commerce et de transit des esclaves au XIX^e siècle. La Maison des Esclaves, également appelée "Maison Wood" du nom de son propriétaire initial, un commerçant et négrier écossais nommé John Henry Wood, servait de lieu, où était entassé les esclaves en attente d'être embarqués pour les Amériques et les Caraïbes.

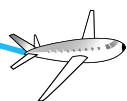
La Maison des Esclaves se distingue par son architecture coloniale simple mais chargée d'histoire. Le bâtiment principal, construit peu

après 1835, est constitué d'une structure en briques et en bois, typique des constructions coloniales de l'époque.

Le commerce des esclaves à Agbodrafo faisait partie intégrante du commerce triangulaire, reliant l'Europe, l'Afrique et les Amériques. Les marchandises européennes étaient échangées contre des esclaves africains, qui étaient ensuite vendus en Amérique en échange de produits coloniaux comme le sucre, le coton et le tabac.

Aujourd'hui, la Maison des Esclaves d'Agbodrafo a été restaurée pour servir de musée et de centre éducatif. Grâce au soutien de l'UNESCO, ce site a été inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial le 8 janvier 2002 et a été restauré en 2006. Elle accueille des expositions permanentes et temporaires présentant des artefacts, des documents et des témoignages de l'époque.

Le site est également un lieu de commémoration pour les descendants des esclaves et pour tous ceux qui cherchent à comprendre l'impact durable de l'esclavage. ■



Voyager en famille par Avion



Voyager en avion avec son enfant, surtout s'il est très jeune, soulève de nombreuses questions, notamment son bien-être et sa sécurité durant le vol. Alors, pour bien vous préparer à votre prochain voyage en famille, retrouvez quelques conseils destinés aux parents ainsi que des informations utiles pour voyager avec des enfants en avion.

Respect de l'heure

Pour voyager en toute sécurité et sûreté, nous vous conseillons d'arriver bien à l'avance pour éviter de presser toute la famille. Pour cela, consultez l'heure limite d'enregistrement et prévoyez d'arriver au minimum une heure avant pour un vol court, et 3 heures avant pour un vol long-courrier.

Documents obligatoires pour voyager en famille

Lorsque vous voyagez en famille, il est essentiel que chacun ait des documents suivants établis

à son propre nom, à savoir : les billets d'avion, la carte d'identité ou le passeport, les visas pour entrer dans le pays de destination et les pays traversés en escale ou en correspondance si nécessaire.

Si l'accompagnateur des enfants n'est pas détenteur de l'autorité parentale (grands-parents, oncles, tantes, frères et sœurs majeurs, tierces personnes...), il faudra présenter une Autorisation de Sortie du Territoire (AST), cela est valable pour un mineur voyageant seul. L'AST doit être signée par l'un des parents et présentée avec une copie de la pièce d'identité du signataire.

Préparer les bagages de vos enfants

Les franchises de bagages enfants et adultes ne sont pas toujours identiques. C'est le cas notamment pour les bébés qui voyagent sans réservation de siège. Avant de commencer à préparer vos valises, consultez la franchise bagage de chacun de vos enfants.

En cabine, un sac à dos ou une petite valisette légère contenant toutes les affaires indispensables à leur voyage feront le bonheur de vos bambins : glissez-y des jeux, du goûter, et de quoi se couvrir pour affronter l'air climatisé des avions.

Billets d'avion pour nourrissons

Les bébés peuvent voyager en avion à partir

de 7 jours après la naissance, sauf en cas de contre-indications médicales. Généralement, on conseille plutôt de privilégier les vols courts, et d'attendre au minimum la fin du 1^{er} mois pour réaliser des voyages plus longs.

Acheter un billet d'avion pour un enfant

Les enfants de moins de 2 ans sont les seuls à pouvoir embarquer sans réserver de siège. Vous pourrez les faire voyager sur vos genoux, ou profiter de l'option berceau proposée par certaines compagnies aériennes. Généralement, le voyage pour un bébé sans siège est gratuit, ou à un tarif minimum.

A partir de 2 ans, la réservation d'un siège est obligatoire, et les prix varient en fonction de la compagnie choisie. Mais bonne nouvelle pour les parents : les billets d'avion pour mineurs sont souvent à tarifs préférentiels pour les moins de 12 ans.

Occuper les enfants

Entre les formalités à l'aéroport et la durée du vol, les voyages en avion demandent souvent beaucoup de patience. Alors, il faudrait trouver un moyen pour occuper les enfants. Pour cela, prévoyez d'emporter tout ce dont ils pourraient avoir besoin comme des jouets, des jeux de société, des livres, des coloriages, entre autres. Quelques fois, certains aéroports offrent des espaces de jeux accessibles aux passagers. Les compagnies aériennes proposent également parfois, un programme de divertissement adapté qui sont notamment, des dessins animés, des jeux vidéo, des films....

Liquides et nourriture pour bébé en bagage cabine

En avion, la réglementation de bagages est

la même pour tous. Seuls les bagages cabine des nourrissons, font exception à la règle des liquides en avion.

En effet, si vous voyagez avec un bébé, vous pouvez transporter des liquides de plus de 100 ml à condition : qu'il ne s'agisse que de la nourriture pour votre bébé, ne pas dépasser les quantités strictement nécessaires pour le voyage, pouvoir ouvrir et goûter la nourriture si les agents de sûreté l'exigent.

Les autres services accessibles aux familles

Il faut noter que pour faciliter les voyages en famille, certains aéroports et compagnies aériennes proposent différents services aux parents à savoir : le berceau dans l'avion (quantité limitée), le transport d'une poussette ou d'un siège auto avec vos bagages en soute, la franchise bagage adaptée, les toilettes avec tables à langer à l'aéroport, la priorité à l'embarquement et au moment des contrôles de sûreté, les kits de jeux pour enfants, les repas adaptés, etc.

Désormais toutes les conditions sont réunies pour un voyage en famille réussi. Bon vol !



CONTACTS UTILES

HÔTELS

HÔTEL 2 FEVRIER

Place de l'indépendance

Tel : 22 23 86 00

O'BALKAN

Quartier Hédzranawoé

Bd Jean-Paul 2

Tel : 22 61 30 63 / 90 06 58 59

ONOMO HÔTEL

Bd du Mono

Tél : 22 53 63 00

HÔTEL RESIDENCE MADIBA

Quartier Avépozo

Tél : 22 27 98 59 / 91 27 27 44

HÔTEL GHIS PALACE

Quartier Baguida

Route Lomé-Cotonou

Tel : 22 71 49 70

HÔTEL LE PELICAN

2 rue la roche Quartier Ablogamé

Tel : 22 71 95 16

HÔTEL SARAKAWA

Quartier Ablogamé, bd du Mono

Tel : 22 27 65 90

HÔTEL NAPOLEON LAGUNE

Quartier Bè

Tel : 22 43 18 75 / 92 08 99 99

HÔTEL NOVELA STAR

Avépozo route internationale

Lomé- Cotonou

Tel : 90 36 71 78

HÔTEL SAINT THOMAS

Quartier Antonio Nétimé

8, Bd du Mono

Tel : 22 21 51 99 / 22 21 87 05

PURE PLAGE

Quartier Baguida, après usine PICOS

à droite jusqu'à la mer

Tel : 92 96 56 48

HÔTEL DU GOLFE

10, Av sylvanus Olympio

Tel : 22 21 65 45 / 22 21 02 78

RESIDENCE LE PATIO

09 cité OUA,

Tel : 90 37 67 07

HÔTEL PETIT BRUSSEL

Rond-point Monument,

Baguida plage, Lomé

Tel : 70 50 50 50

HÔTEL REGINA THE PEARL

Rue Stade de Kpota, Aného

Tel : 93 33 39 39

HÔTEL SANCTA MARIA

Quartier Antonio Nétimé

8, Bd du Mono

Tel : 22 22 93 93

HÔTEL EL DORIA

2 Rue Monument, Baguida Plage

Tel : 91 60 60 60

HÔTEL CONCORDE

Bvd Faure Gnassingbé

Tel : 22 50 50 50

HÔTEL SAINT MANICK

Rue Jean Paul 2, Nukafu

Tel : 22 20 16 04

NEW ROBINSON PLAGE

Zone portuaire, Lomé

Tel : 90 78 14 90

HÔTEL RIVIERA RAMATOU PLAGE

Zone portuaire, Lomé

Tel : 92 03 44 72

HÔTEL M'RODE

88 Rue d'Assoli, Lomé

Tel : 22 20 70 00

NUMÉROS D'URGENCE

•CHU Sylvanus Olympio

22 21 25 01

•CHU Campus

22 25 77 68 / 22 25 47 39

•Sapeurs-Pompiers

118 / 22 21 67 06

•Gendarmerie Nationale

117 / 22 22 21 39

•Police secours

177

•Commissariat Central Lomé

22 21 28 71

SALON VIP AIGE

(00228) 22 23 60 60

(00228) 90 04 27 38

RÉGIE PUBLICITAIRE

(00228) 22 23 61 44

(00228) 22 23 67 00

PARKING AUTO

(00228) 92 59 13 14

CONTACTS PARTENAIRES AÉROPORTUAIRES

Aéroport International de Niamtougou

Tél : 26 65 00 04 / 26 65 02 86

Fax : 26 65 01 18

ANAC (Agence Nationale
de l'Aviation Civile)

Tél : 22 26 37 40

Fax : 22 26 08 60

ASAIGE (Autorité de Sûreté de l'Aéroport
Internationale Gnassingbé Eyadema)

Tél : 22 26 26 20 / Fax : 22 26 26 22

Permanence : 70 43 15 08

N° vert : 8202

ASCENA (Agence pour la Sécurité de
la Navigation Aérienne en Afrique et à
Madagascar)

Tél : 22 26 21 01

STH (Société Togolaise de Handling)

Tél : 22 26 34 24 / 22 26 34 56

Fax : 22 26 34 25

AÉROTRANSPORT

Tél : 22 23 62 46

LOMÉ CATERING

Tél : 22 26 21 01



L'ESCALE

LE MAGAZINE DU GESTIONNAIRE DES AÉROPORTS DU TOGO

LE SEMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ - TOKOIN (SALT)



Procédures de voyage au Togo disponibles sur www.voyage.gouv.tg



**AEROPORT INTERNATIONAL
GNASSINGBE EYADEMA,**
vous accueillir autrement...

